Les rencontres PME - Education - L'Europe de l'Entrepreneuriat

Sommaire

Ouverture **2**
Bernard CAPRON
Président dôAGEFA PME

George ASSERAF 2
Directeur de l'ONISEP 2

Table ronde : Panorama européen de lôéducation à lôesprit dôentreprendre **4**
Brigitte BOUQUET
Rapporteure générale au CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle)

Alain BULTOT
Coordinateur de l'équipe des experts ECVET (European Credit System for Vocational Education and Training) de la Belgique

Joseph NOESEN
Pédagogue au Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle au Luxembourg

Arduino SALATIN
Président de l'Institut Universitaire Salesien (IUSVE), Venise, Italie

Pier Angelo TURRI
Directeur de la Direction Travail de la Région de la Vénétie

Lôesprit dôentreprendre à travers une action pédagogique, le concours « Avenir-Métiers » **12**
George ASSERAF
Directeur de l'ONISEP

Bernard CAPRON
Président AGEFA-PME

Roger MONGEREAU
Président des Territoires de la CGPME et Président du Jury du Concours "Avenir-Métiers"

Jean-François ROUBAUD
Président de la CGPME

Thierry MARX
Chef du Mandarin Oriental

Table ronde : Confiance en soi et prise de risque : un état d'esprit à acquérir pour entreprendre **22**
Philippe CHIQUET
Délégué français du Secrétariat Franco-Allemand pour les échanges en formation professionnelle

Iris HOFFLET
Conseillère en Formation dans une école de l'enseignement professionnel au Luxembourg

Philippe MOREAU
Administrateur d'AGEFA-PME

Francis PETEL
Membre de la Commission Formation-Education de la CGPME

Béatrice VIANNEY-GALVANI
Déléguée Générale de l'organisation "100 000 entrepreneurs"

Table ronde : L'éducation à la créativité, un enjeu européen ? **28**
Stéphane CHEREF
Directeur de la Maison de l'emploi et de la formation du pays de Saint Louis/ Trois Frontières

Jean-Jacques DIJOUX
Directeur général d'AGEFA PME

Jean-Michel POTTIER
Président de la Commission Formation-Education de la CGPME

Julien VASSEUR
Association "Entreprendre pour Apprendre"

Clôture **35**
Philippe HAYAT
Fondateur de 100 000 entrepreneurs

Ouverture

Bernard CAPRON
Président dâAGEFA PME

George ASSERAF
Directeur de l'ONISEP

Bernard CAPRON

Les mutations sociales et technologiques présentes et à venir nous incitent à préparer les jeunes à la mobilité. L'entrepreneuriat n'est pas réduit ici à la création d'entreprise : il est élargi au développement de soi et à l'esprit d'entreprendre. Dans le monde économique, nous sommes quotidiennement confrontés à la nécessité de résoudre des problèmes, valider des choix, améliorer notre potentiel et notre capacité de travail. L'une des attentes posées par la relation du système éducatif au monde économique est l'acquisition par les jeunes des codes sociaux de l'entreprise et leur préparation aux réalités de la vie professionnelle. Ainsi, l'esprit d'entreprendre doit répondre à ces attentes. Nous devons développer cet ensemble de qualités et de méthodes afin que les jeunes intègrent plus facilement l'entreprise et qu'ils puissent créer ou reprendre une entreprise. Chacun doit savoir qu'il peut devenir chef d'entreprise.

L'esprit d'entreprendre repose sur trois qualités. La première, l'initiative, repose sur la prise de risque et la capacité à se dépasser sans mettre l'entreprise en danger. Elle concerne tous les postes de travail en entreprise. Le sens de l'initiative, qualité collective portée par une personne, s'apprend au travers de stages en entreprise mais aussi par l'acquisition de méthodes de résolution des problèmes et d'analyse. Le sens de la responsabilité, deuxième qualité, se définit par l'acceptation de ses propres réussites et échecs. Enfin, la créativité est le troisième fondement de l'esprit d'entreprendre. Il s'agit pour les jeunes d'apprendre les règles leur permettant dâassembler les « pièces du puzzle » auquel ils sont confrontés quotidiennement en un ensemble unique et inédit.

Le développement de l'esprit d'entreprendre concourra au progrès économique, en ce qu'il construira un message de confiance en chacun et en soi, mais aussi un message de confiance mutuelle. Je remercie l'ONISEP, les collaborateurs du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministre de l'Education et la Ministre chargée de la Réussite Educative pour leur aide dans l'organisation du concours « Avenir-Métiers ».

Le rapprochement des sphères économique et éducative est un enjeu majeur pour la CGPME. Nous devons ainsi préparer la reprise et donner aux jeunes les compétences et qualités nécessaires au dynamisme économique.

George ASSERAF

Conformément au souhait émis par le Président de la République le 29 avril dernier, une initiation à l'entrepreneuriat pourrait faire partie de l'enseignement secondaire. Le parcours prendrait la forme de stages, d'interventions d'acteurs du monde économique et d'initiations au monde professionnel. Il est également prévu d'intégrer à l'enseignement supérieur une formation spécifique à la création d'entreprise. L'université devra proposer, elle aussi, les modules *ad hoc*.

Cette annonce a fait suite à des préconisations d'un groupe de travail. Ce dernier a étudié le développement de l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes, qui représente un

enjeu majeur pour notre croissance économique et notre emploi, mais aussi une dimension importante dans la construction d'un parcours professionnel. Ce parcours vise l'éclosion d'aptitudes à l'entrepreneuriat, d'une culture et d'une envie d'entreprendre. Les jeunes y seraient invités à connaître certains secteurs d'activité et à donner un sens à leur apprentissage scolaire.

Les jeunes d'aujourd'hui disposent d'atouts pour réussir leur création d'entreprise, parmi lesquels leur intérêt pour les nouvelles technologies, une habitude des travaux collaboratifs, la pratique des langues étrangères, ainsi que la possibilité d'étudier à l'étranger. Dans un premier temps, nous devons rapprocher les jeunes de l'entreprise. Le goût d'entreprendre a déjà été favorisé par certaines initiatives au cours de ces dernières années, comme l'instauration de la semaine école-entreprises, la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations et l'option découverte professionnelle au collège. Cette dernière ne concerne malheureusement que 12 % des élèves de troisième. En effet, les actions en faveur de l'entrepreneuriat sont relativement rares au lycée. Elles sont essentiellement proposées aux élèves de CAP et de BTS, ainsi qu'aux apprentis. Ces initiatives font souvent partie intégrante du programme scolaire. 60 % des créateurs d'entreprise de moins de 30 ans sont issus de filières professionnelles, ce qui n'est pas un hasard.

L'ONISEP et AGEFA PME ont intégré l'entrepreneuriat à l'information diffusée sur leurs sites internet. La rubrique « Je crée mon entreprise » relaie des initiatives de rapprochement entre l'école et l'entreprise, de mini-entreprises, de collèges, des rencontres entrepreneurs et des mouvements pour les jeunes étudiants entrepreneurs. L'esprit d'entreprendre apparaît également dans les universités, après avoir été le monopole des écoles de commerce et d'ingénieurs, à travers une session de sensibilisation, des formations et un accompagnement des étudiants. Suite à un appel à projets, des pôles d'entrepreneuriat étudiants sont nés dans 23 lieux, sensibilisant 150 000 étudiants.

Aujourd'hui, plus de 20 % des créateurs d'entreprise ont moins de 30 ans. J'espère qu'une journée comme celle-ci permettra d'activer une nouvelle approche et suscitera de nouvelles vocations entrepreneuriales.

Table ronde : Panorama européen de lœducation à lœsprit dœentreprendre

Brigitte BOUQUET
Rapporteure générale au CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle)

Alain BULTOT
Coordinateur de l'équipe des experts ECVET (European Credit System for Vocational Education and Training) de la Belgique

Joseph NOESEN
Pédagogue au Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle au Luxembourg

Arduino SALATIN
Président de l'Institut Universitaire Salesien (IUSVE), Venise, Italie

Pier Angelo TURRI
Directeur de la Direction Travail de la Région de la Vénétie

Stéphane BECHAUX

Madame Brigitte Bouquet, au sein de lœoffre française de certifications professionnelles, les notions dœentrepreneuriat ou dœesprit dœentreprendre sont-elles évoquées ? Comment les définiriez-vous ?

Brigitte BOUQUET

La notion d'entrepreneur est relativement rare dans notre répertoire. Elle est affichée et attestée à partir du niveau 3. Une dizaine de certifications sont centrées sur l'entrepreneuriat. En revanche, la notion d'entrepreneuriat international se développe. Autrement, le système français est très centré sur le management. Nous devons chercher ce qui peut ressembler à de lœentrepreneuriat au niveau de la description de la qualification. L'entrepreneuriat appelle la polyvalence.

Stéphane BECHAUX

Le nombre de certifications à l'entrepreneuriat augmente-t-il ou stagne-t-il ?

Brigitte BOUQUET

Ces certifications sont récentes. Des licences professionnelles sont créées, ainsi que des certifications datant de 2012. Le phénomène émerge.

Stéphane BECHAUX

Sont-elles dédiées à l'entrepreneuriat ?

Brigitte BOUQUET

Oui. En revanche, les masters « entrepreneuriat » proposés par certaines écoles de commerce ne font pas partie des certifications dédiées, en ce qu'elles s'insèrent dans un parcours plus large.

Stéphane BECHAUX

Ces spécialisations interviennent-elles dans des parcours plus transverses ?

Brigitte BOUQUET

Elles peuvent faire partie de parcours plus transverses d'écoles d'ingénieurs ou constituer des majeures. Toutes sortes de formules existent.

Stéphane BECHAUX

La CNCP a-t-elle la capacité d'encourager cette notion d'entrepreneuriat ?

Brigitte BOUQUET

Nous enregistrons, observons et inscrivons ce qui est attesté. Cependant, en tant que lieu d'échange avec les partenaires sociaux, la CNCP peut aborder ces thématiques et les constituer en axe de travail.

Stéphane BECHAUX

La thématique de l'entrepreneuriat se développe-t-elle ?

Brigitte BOUQUET

Il reste beaucoup à faire en termes d'attestation et de description des compétences. Ce thème sera d'actualité d'ici un an ou deux, dans la mesure où nous bénéficierons l'an prochain d'une incitation de la part de la Direction Générale de l'Education et de la culture à Bruxelles.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Alain Bultot, vous êtes investi dans les programmes européens de l'enseignement professionnel. La Belgique enseigne-t-elle l'entrepreneuriat ?

Alain BULTOT

Notre mission est de former davantage des citoyens que des chefs d'entreprise. L'école a aujourd'hui pour objectif de développer l'esprit d'entreprendre, soit la capacité d'avoir des idées, de les mettre en î uvre et de se fixer des objectifs.

Stéphane BECHAUX

L'esprit d'entreprendre a donc pris le pas sur l'esprit d'entreprise...

Alain BULTOT

Voici cinq jours, la Ministre de l'Enseignement identifiait l'esprit d'entreprendre comme une mission fondamentale de l'école. En 2006, pour aider les écoles, nous avons créé une agence de stimulation économique afin de développer l'esprit d'entreprendre et la capacité à créer des entreprises. Dans ce cadre, 90 % des établissements primaires, secondaires et supérieurs ont été contactés.

Stéphane BECHAUX

Quelles ont été les suites ?

Alain BULTOT

90 % des établissements ont été informés et 50 % ont développé des activités. L'agence propose une formation continue aux enseignants.

Stéphane BECHAUX

Quelle est la nature de l'enseignement dispensé en primaire ?

Alain BULTOT

En primaire, la pédagogie vise la génération d'idées, le partage et le travail en équipe. Son objectif est l'ouverture de barrières mentales.

Stéphane BECHAUX

Les exposés formalisés par de grands panneaux font-ils partie du dispositif ?

Alain BULTOT

La représentation mentale des personnes est souvent erronée. Une communication à la classe ne peut relever de l'esprit d'entreprendre que si l'élève crée le programme de toutes pièces.

Stéphane BECHAUX

Les chefs d'entreprise eux-mêmes se sont-ils exprimés devant les élèves ? Quelle est la nature de la relation entre l'école et l'entreprise ?

Alain BULTOT

Des visites d'entreprise et des activités de découverte de l'entreprise sont organisées pour présenter les différents métiers aux enfants. Des projets de mini-entreprises sont également soutenus dans les écoles.

Stéphane BECHAUX

Certaines formations supérieures sont-elles explicitement tournées vers l'entrepreneuriat ? La situation est-elle aussi balbutiante en Belgique qu'en France ?

Alain BULTOT

Lorsque nous réorganisons les diplômes de niveaux 3 et 4, nous devons intégrer l'autonomie et la créativité, même dans des niveaux où la création d'entreprise n'est pas un passage évident.

Stéphane BECHAUX

L'esprit d'entreprise est-il enseigné en Italie, par exemple à l'université ?

Arduino SALATIN

Aucun système organisé d'éducation à l'entrepreneuriat n'existe aujourd'hui. Cependant, la réforme de l'école primaire et secondaire intervenue en 2010-2012 a introduit les compétences-clés de l'Union Européenne, laissant la part belle à l'esprit d'entreprendre. L'université dispense des cours de management, qui ne sont pas exactement des formations à l'entrepreneuriat. La formation à l'esprit d'entreprendre constitue une méthodologie d'innovation orientée vers le développement de projets, de l'aptitude aux risques et de la prise d'initiative. L'alternance a été élargie à l'enseignement secondaire, technique et professionnel. En revanche, de nombreuses initiatives éclosent en termes de formation informelle. Comme vous le savez, l'Italie est le royaume de

l'informel. Dans certaines régions, le taux d'entrepreneuriat laisse à désirer. Nous tentons alors d'implanter des politiques pour la jeunesse, en matière d'emploi et de formation.

Stéphane BECHAUX

Ces débats sont-ils présents en Italie ? J'ai l'impression que la France vit des problématiques communes en la matière.

Arduino SALATIN

La Vénétie compte 450 000 entreprises pour 4,5 millions d'habitants. Le tissu entrepreneurial y est fort, cependant, nous devons nous montrer plus capables de nous orienter vers l'innovation et le changement.

Stéphane BECHAUX

Devez-vous sortir d'une vision traditionnelle ?

Arduino SALATIN

Les régions, dotées d'un pouvoir fort, doivent favoriser et accompagner ce changement de mentalité, pour développer l'entrepreneuriat, mais également le nouvel entrepreneuriat.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Turri, quel est le pouvoir des collectivités locales ?

Pier Angelo TURRI

La Vénétie est renommée en Italie pour son esprit d'entreprendre et sa capacité de prendre des risques. Cependant, l'esprit d'entreprendre ne se transmet pas comme une loi formelle, mais souvent par filiation. L'introduction d'éléments nouveaux est difficile dans ce contexte.

Stéphane BECHAUX

L'esprit d'entreprendre ne résulte-t-il pas d'un enseignement familial en Italie?

Pier Angelo TURRI

En Vénétie, le système de formation professionnelle initiale est fort. 30 % des entrepreneurs ont réussi grâce à cette formation. Cependant, d'autres initiatives la complètent : l'alternance, l'apprentissage ou la formation technique supérieure, pourvoyeuses de contacts directs entre l'école et l'entreprise. Les entrepreneurs participent directement à la formation. En Vénétie, 20 000 élèves de 15 à 19 ans participent à la formation professionnelle initiale, côtoyant 40 000 apprentis. Nous devons distinguer la participation des entreprises, en tant qu'instances individuelles, de l'implication des organisations patronales aux programmes généraux de la région, ainsi qu'aux plans permettant la création de nouveaux espaces favorisant le développement de l'esprit d'entreprendre.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Joseph Noesen, rencontrez-vous également des difficultés ?

Joseph NOESEN

Le Luxembourg ne déploie aucune stratégie nationale en la matière. Les parcours d'orientation intègrent un certain nombre de compétences propres à l'entrepreneuriat, dont la confiance en soi, le sens des responsabilités, la prise de décision et l'organisation de son propre parcours professionnel. Je ne suis pas favorable aux doublons, mais à la

recherche d'un terrain de travail commun pour les partenaires. Les acteurs économiques luxembourgeois ont créé une association sans but lucratif avec les Ministres de l'Education. Cette association, Jeunes entrepreneurs, vise à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat, à tous les niveaux.

Stéphane BECHAUX

Quel est le public de l'association ?

Joseph NOESEN

Les jeunes de l'enseignement primaire sont initiés au sens des responsabilités. Les élèves collégiens et lycéens sont incités à mener un projet ou à accompagner un chef d'entreprise dans son quotidien. A l'université, l'entrepreneuriat fait partie du cursus de management.

Stéphane BECHAUX

Ne fait-il pas l'objet d'une formation spécifique ?

Joseph NOESEN

Non.

Stéphane BECHAUX

Les entrepreneurs sont-ils moteurs de la certification ?

Joseph NOESEN

Les partenaires sociaux sont traditionnellement moteurs. J'entends par « partenaires sociaux » les chambres de métiers, de commerce et de salariés. Ils participent au développement du profil professionnel, à la définition des compétences dans le référentiel des formations. Enfin, les entreprises interviennent de façon très structurée dans la formation, attestant du caractère hybride de la formation luxembourgeoise, entre les modèles français et allemand. Les entreprises évaluent certaines compétences d'après une grille, avec un poids équivalent à celui de l'évaluation scolaire. Toutes les certifications sont signées par la chambre compétente, la chambre des salariés et le Ministère de l'Education.

Stéphane BECHAUX

Je vous pose la même question, Monsieur Bultot.

Alain BULTOT

Toute réforme de certification inférieure ou de niveau BTS doit passer par une demande paritaire des employeurs et des syndicats. L'apprentissage et la certification résultent d'un travail très précis avec les partenaires sociaux.

Stéphane BECHAUX

Ces derniers ne réclament-ils pas davantage de formations ?

Alain BULTOT

J'envisage difficilement un diplôme centré sur l'entrepreneuriat. En effet, cette compétence transversale réclame une spécialisation.

Stéphane BECHAUX

Quel est le rôle des entreprises françaises ?

Brigitte BOUQUET

La situation française est paradoxale. Si le système éducatif n'intègre pas réellement les entreprises, en revanche, l'apprentissage est ouvert, y compris dans l'enseignement supérieur, ce qui n'est pas courant sur le territoire communautaire. Notre système de certification permet à un entrepreneur de créer une formation. Cependant, les entreprises se distinguent des partenaires sociaux. Au niveau des entreprises, le système nous offre de nombreuses possibilités. Cependant, nous devons être capables et motivés pour agir de manière positive avec ce que le système nous propose.

Stéphane BECHAUX

La salle souhaite-t-elle intervenir ?

Jean-Claude WISSON

Dans quel pays européen pourrions-nous trouver un référentiel de compétences nommé « compétences d'un chef de PME » ? Nous n'en disposons pas actuellement. En tant que directeur de chambre de commerce, j'ai eu l'occasion de définir la compétence réelle d'un commercial, d'un directeur financier, mais pas la compétence d'un patron de PME. Avez-vous déjà entendu parler d'un tel référentiel ?

Brigitte BOUQUET

Je vous invite à consulter notre site, sur lequel plusieurs compétences sont attestées. La majeure partie d'entre elles porte sur le management. D'autres ciblent la définition d'un patron de PME ou les compétences d'un repreneur d'entreprise. Nous éprouvons des difficultés pour attester de la définition de l'esprit d'entreprendre. Ce dernier renvoie à des compétences professionnelles mais également à des qualités humaines.

Alain BULTOT

L'union des PME a créé un opérateur en Belgique. Une certification professionnelle en a découlé. Celle-ci propose une formation de chef d'entreprise en alternance. Elle sera ouverte à l'ensemble du champ.

Arduino SALATIN

Nous commençons à adopter des modèles de coaching et la transmission de TPE est générationnelle. Nous ne disposons donc pas de référentiel de compétences spécifiques.

Pier Angelo TURRI

Nous étudions des situations régionales. Seuls deux projets sont proposés par des agences de formation et des organisations patronales. Ils incluent des projets de formation et la définition d'un référentiel de compétences. Il s'agit de formaliser et de structurer ces parcours, notamment à l'intention des nouvelles entreprises.

Joseph NOESEN

La chambre des métiers forme au métier de chef d'entreprise. La chambre de commerce dispense également des cours sur cette thématique. Cependant, nous adoptons une logique de compétences professionnelles. Or les compétences transversales ne sont pas incluses dans ce référentiel. Elles doivent être acquises dans le système éducatif. Nous devrions envisager l'intégration d'un niveau supérieur de compétences de ce type dans ce référentiel.

De la salle

Connaissez-vous de « bonnes pratiques » européennes en matière d'esprit d'entreprendre ?

Brigitte BOUQUET

L'Europe poursuit deux types de cadres de qualification. Le premier modèle est holistique. En Grande-Bretagne, l'esprit d'entreprise est intégré. Cependant, les Anglo-saxons privilégient les compétences des individus aux qualifications professionnelles générales. Ainsi, la personne conservera son unité. Ensuite, les modèles divergent. Des cursus de formation aboutissent à l'identification de cette compétence, qui ne vaudra pourtant pas qualification.

Alain BULTOT

Nous devons nous méfier de la comparaison avec les pratiques étrangères. Le modèle anglo-saxon aboutit à l'atomisation des qualifications. Or, nous avons intérêt à intégrer la dimension de compétence transversale à l'esprit d'entreprendre dans notre certification, plutôt que d'atomiser les systèmes. Nous sommes favorables à la préservation d'une certification complète, en ce qu'elle représente un accès au monde du travail, une base à la discussion salariale, ainsi qu'un élément clé de l'insertion socioprofessionnelle.

Joseph NOESEN

Les partenaires sociaux ne supporteraient pas que nous atomisions les qualifications et les certifications.

Je souhaite revenir sur un autre point. En effet, l'esprit entrepreneurial est une compétence européenne, au titre des objectifs 20-20. La Direction Générale de l'Industrie en fait son cheval de bataille. Cependant, la majorité des pays traite cet élément conformément à ce que nous avons décrit.

Arduino SALATIN

Des expériences intéressantes ont été menées en Allemagne, au Danemark et en Scandinavie, notamment sur la collaboration entre l'université, les entreprises et les start-up. De nombreuses expériences sont menées chez nous dans le secteur de l'agroalimentaire. Nous recherchons de nouveaux modèles d'évolution et de formation.

Pier Angelo TURRI

La Direction du Travail mène des projets avec d'autres pays d'Europe Centrale, afin de partager des modèles de formation ancrant une plateforme d'e-learning sur les secteurs économiques les plus intéressants pour les jeunes Italiens.

Stéphane BECHAUX

La position géographique de la Vénétie favorise un partage avec des pays comme la Slovénie.

Pier Angelo TURRI

La Vénétie fait partie du programme Central Europe avec l'Autriche, l'Allemagne et d'autres pays. Le projet est maintenant terminé. Il sera prolongé par la construction d'un réseau de pôles dans chaque pays partenaire. Une formation fondée sur la réactivité et la pensée transformative serait ensuite dispensée dans les écoles et les universités. Nous tentons d'insérer cette approche créative dans les parcours et services de ces pôles. Les entreprises et les associations d'entrepreneurs sont très présentes.

De la salle

Par exemple, en Autriche, lôaccès à certaines fonctions n'est possible que lorsque les postulants ont suivi un cursus de formation. Or sans ce diplôme, les personnes ne peuvent pas créer certains types d'entreprises.

Stéphane BECHAUX

Côest un contre-exemple de bonnes pratiques.

Thomas POPOVAC

Je remercie l'ensemble des intervenants de leur éclairage sur la situation européenne. Les partenaires européens témoigneront de la vitalité dôAGEFA PME pour développer la coopération et mettre l'accent sur la mobilité éducative. AGEFA PME incite les jeunes à réaliser une partie de leur parcours à l'étranger, en quôopérateur de la politique dôenseignement professionnel et dôapprentissage de la CGPME. Par ce biais, ils acquièrent une certaine maturité, qui se révélera bénéfique pour leur insertion professionnelle future, afin qu'ils deviennent à la fois citoyens européens et acteurs économiques.

Lœesprit dœentreprendre à travers une action pédagogique, le concours « Avenir-Métiers »

George ASSERAF
Directeur de l'ONISEP

Bernard CAPRON
Président AGEFA-PME

Roger MONGEREAU
Président des Territoires de la CGPME et Président du Jury du Concours "Avenir-Métiers"

Jean-François ROUBAUD
Président de la CGPME

Thierry MARX
Chef du Mandarin Oriental

Stéphane BECHAUX

Le concours « Avenir-Métiers », organisé par l'ONISEP et AGEFA-PME, s'adresse aux classes de collèges, de lycées et de CFA, ainsi quœaux élèves de la voie professionnelle jusqu'au BTS, en France et à l'international. Il vise à renforcer le lien entre la découverte des métiers, les enseignements disciplinaires et l'entreprise. Il s'inscrit dans le parcours de découverte des métiers et des formations. J'invite Roger Mongereau et George Asseraf à venir me rejoindre sur scène. Avant de vous entendre, je vous propose de regarder ensemble une vidéo du concours, à la fois en France et en Europe.

Une vidéo est diffusée.

Stéphane BECHAUX

Roger Mongereau, vous participez à ce jury depuis sa création. Peut-être pourriez-vous nous rappeler l'histoire du concours, ses enjeux, les critères de sélection appliqués?

Roger MONGEREAU

L'objectif premier de ce concours est de mobiliser les jeunes et les enseignants en équipe sur des cas concrets. Ils doivent trouver l'entreprise, se pencher sur un produit ou une image, et les développer. Nous travaillons davantage avec l'entreprise d'année en année. Cette relation entre les jeunes et le monde de l'entreprise est au cî ur du débat. Nous leur laissons toute latitude pour s'investir dans le projet. Dans ce cadre, ils sont force de proposition.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Asseraf, ce concours comble-t-il un manque en termes de relations entre école et entreprise ? Est-il un outil pédagogique ?

George ASSERAF

Cet outil engage les élèves et les enseignants à observer une réalité extérieure à l'école, à l'analyser et à faire d'un objet le point de départ d'un projet. Cet outil essentiel permet de mieux appréhender certains métiers et univers professionnels, d'observer les codes et les modes d'organisations, qui diffèrent de ceux qui sont en vigueur à l'école. Ce concours représente une approche de la future vie professionnelle, de la nécessité de s'adapter. Il suscite des vocations, envers un métier ou un secteur, mais montre également que l'esprit d'entreprise incite l'acteur à une certaine liberté. Cette initiative est formidable de mon point de vue.

Stéphane BECHAUX

Le type d'entreprise choisi compte-t-il pour vous ?

Roger MONGEREAU

Certains choix surprennent. Lorsqu'une école étudie le lavage de voiture, elle s'intéresse à une notion de service, qui a été excellemment développée. Des dossiers sur le travail de la viande, ou même sur la *fish pedicure* ont été déposés. Cette dernière activité était nouvelle. L'idée de l'observer était donc originale. Ainsi, le choix de l'entreprise compte, mais également son secteur géographique. Il s'agit de savoir pourquoi cette activité s'est implantée dans un endroit donné.

George ASSERAF

Ce concours constitue une introduction à la vie professionnelle et permet au jeune d'y porter un certain regard. Cette belle initiative est sans doute appelée à se développer encore davantage. Il importe de multiplier ces approches afin que le monde économique et social ne soit pas obscur, mais au contraire mieux appréhendé par les enfants. Nous devons les amener relativement tôt dans ce monde et leur permettre de le découvrir à travers ses codes et ses procédures.

Stéphane BECHAUX

Les chefs d'entreprise se mobilisent-ils facilement ?

Roger MONGEREAU

L'école et l'entreprise se sont côtoyées pendant des décennies, tout en étant séparées. Le chef d'entreprise a beaucoup à apprendre de l'enseignant, et *vice versa*. C'est pourquoi les chefs d'entreprise se mobilisent.

Stéphane BECHAUX

Le chef d'entreprise bénéficie-t-il directement de son implication ?

Roger MONGEREAU

Le concours comprend plusieurs phases. L'entreprise est choisie par la classe. Les jeunes sollicitent ensuite le chef d'entreprise et lui demandent s'il souhaite participer au concours. Ce dernier s'investit ensuite. S'il invite la classe à consulter son site internet, la démarche est inintéressante. Nous incitons les chefs d'entreprise à consacrer quelques journées aux jeunes. Les dossiers sélectionnés montrent un rapport effectif entre

l'entreprise et les élèves. Localement, l'implication de l'entreprise est importante. Les jeunes sont des relais.

Stéphane BECHAUX

Le concours entraine-t-il des démarches ?

Roger MONGEREAU

Les stages doivent être intéressants pour tout le monde. Nous devons diffuser ce message à la fois auprès de l'Education Nationale et de l'entreprise. Nous pouvons développer davantage de relations entre élèves et entreprises et faire connaître un plus grand nombre de métiers.

Stéphane BECHAUX

Certains métiers sont plus faciles à appréhender. Le métier d'infirmier est plus connu que celui de spécialiste des biotechnologies. Vous est-il facile de mobiliser les enseignants dans le cadre de ce concours ?

George ASSERAF

Certains enseignants s'y intéressent tandis que d'autres ne le connaissent pas. Par ailleurs, certains enseignants mobilisent les jeunes autour de projets analogues, par petits groupes, sur des thématiques que nous pouvons mettre en î uvre dès la sixième. L'école n'est pas un sanctuaire, sans contact avec le monde économique et social, tout en conservant ses différences. Ces initiatives sont positives en matière d'ouverture sur le monde extérieur. Nous attendons du jeune qu'il réalise une analyse et formule des propositions qui seront concrétisées. Il s'agit d'une construction de compétences, notamment collectives. Nous débattons d'aptitudes, de compétences transposables dans le monde professionnel. L'approche doit permettre au jeune de prendre, à l'avenir, des initiatives et des responsabilités, en tant que salarié ou entrepreneur. Les enseignants ont donc intérêt à se mobiliser autour de ce type de projet.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Mongereau, quel est votre point de vue sur la « sanctuarisation de l'école » telle que Monsieur Asseraf la perçoit ?

Roger MONGEREAU

AGEFA PME, dans le cadre des Groupes Techniques Régionaux, permet une certaine mixité. Les portes sont beaucoup plus ouvertes et les deux mondes de l'école et de l'entreprise plus conscients de leur interdépendance. Le projet fonctionne dès lors qu'il a passé la porte de l'établissement et mobilisé les chefs d'entreprises. Par ailleurs, certains proviseurs invitent des professionnels à présenter leurs fonctions à l'école. De plus en plus de salons présentent les métiers. Il importe également de mobiliser les parents d'élèves autour des métiers. Tous ces concours visent à susciter des envies chez les jeunes, à leur permettre de se représenter des métiers et de les appréhender en association avec les enseignants.

Stéphane BECHAUX

Certains territoires et bassins d'emplois sont-ils moteurs, précurseurs, récurrents dans le concours ?

Roger MONGEREAU

Certains territoires sont plus avancés que d'autres. Les Pays de la Loire, l'Alsace, la Lorraine, l'Aquitaine sont très impliqués, chacun à son niveau, dans la relation entre école et entreprise.

Stéphane BECHAUX

Certains territoires concourent-ils régulièrement ?

Roger MONGEREAU

Oui, comme je vous le disais précédemment. Cependant, la diffusion nationale du concours permet, également, à une équipe pédagogique donnée de se saisir du projet, mais pas nécessairement dans la région qui fonctionnera le mieux en concordance.

Stéphane BECHAUX

Comment les lauréats sont-ils sélectionnés ? Sur l'analyse de l'entreprise, la compréhension de son secteur d'activité ou la création de documents de qualité ?

Roger MONGEREAU

Nous observons certains critères, dont l'implication et le niveau des élèves.

Stéphane BECHAUX

Etes-vous moins exigeants pour des candidats plus jeunes ?

Roger MONGEREAU

Nous considérons le niveau des élèves à la fin de l'examen des dossiers. Pour nous, le critère prédominant est l'implication du groupe de jeunes et des entreprises et la façon dont le procédé a été développé. Peu importe la classe. Le jeu est ouvert tant que le cahier des charges est respecté.

Stéphane BECHAUX

C'est la troisième édition du concours. Envisagez-vous d'éventuelles améliorations ?

Roger MONGEREAU

Nous devons aller plus loin pour susciter davantage d'intérêt. Nous ne devons pas nous montrer routiniers, mais innovants. Les équipes de jeunes sont déjà très engagées. Il s'agit de leur permettre de se dépasser davantage.

Stéphane BECHAUX

Davantage de collèges, de lycées, de formations post-bac s'impliquent-ils dans le concours? En effet, selon le niveau, les élèves peuvent consacrer plus ou moins de temps au concours.

Roger MONGEREAU

Lorsque l'on est intéressé, il est toujours possible de trouver du temps.

Stéphane BECHAUX

Les pays étrangers organisent-ils des concours équivalents ? Une école française pourrait-elle participer au concours anglais ?

George ASSERAF

Des écoles spécialisées en restauration et en hôtellerie concourent dans plusieurs villes d'Italie deux fois par an. Des classes entières travaillent sur des plats particuliers. Chaque région promeut ses spécialités culinaires.

Stéphane BECHAUX

Le participant étranger doit-il participer en français au concours ?

Roger MONGEREAU

Les documents peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en italien.

Stéphane BECHAUX

Les supports peuvent-ils changer ?

Roger MONGEREAU

Nous insistons beaucoup sur lôaspect « numérique » des supports, à la fois pour des raisons pédagogiques et, tout simplement, un document numérique est très facilement diffusable.

Stéphane BECHAUX

Quel est le profil de l'enseignant porteur du projet ?

George ASSERAF

C'est une question dôenvie. Il s'agit ensuite pour l'enseignant de convaincre ses collègues et d'intégrer d'autres personnes à la dynamique. Plus généralement, lôinstigateur du projet est souvent le plus motivé.

Stéphane BECHAUX

Le projet est-il encadré par un ensemble de professeurs ?

Roger MONGEREAU

Nous aimerions que les projets soient encore plus pluridisciplinaires car côest cette touche qui fait la différence. Ce sont ensuite les jeunes qui suivent le mode d'emploi du concours.

Stéphane BECHAUX

J'imagine que peu de jeunes connaissent le concours et sollicitent les enseignants en ce sens.

Roger MONGEREAU

AGEFA PME et lôONISEP doivent, pour la prochaine édition, accentuer leur promotion autour de ce concours.

Stéphane BECHAUX

De quelle manière le concours est-il promu ?

George ASSERAF

Le site internet présente un grand nombre d'informations. Chaque membre de la communauté éducative peut ensuite se renseigner. De plus, tous les établissements susceptibles de s'inscrire dans un tel projet reçoivent une documentation écrite.

Roger MONGEREAU

Le bouche-à-oreille permet de relayer l'information. AGEFA PME et l'ONISEP ne sont pas un passage obligé. Les organismes transmettent le règlement du concours. Pour les établissements européens, nous utilisons des réseaux tels que l'AEFE (Etablissements Français de l'Etranger) et Euroguidance.

Stéphane BECHAUX

Quand les inscriptions au concours ont-elles lieu ?

Roger MONGEREAU

D'octobre à février.

Stéphane BECHAUX

Les acteurs semblent très réactifs.

Roger MONGEREAU

Les dossiers sont établis en quatre mois.

Stéphane BECHAUX

Avez-vous envisagé de distribuer des prix par catégorie d'entreprise ? Ou souhaitez-vous laisser aux jeunes le soin d'enquêter ?

Roger MONGEREAU

Si nous commençons à catégoriser les prix, nous risquons d'exclure certains secteurs. Il n'en est pas question. L'équipe s'intéresse à un projet local. Par exemple, l'antenne d'une grande entreprise peut être étudiée.

Stéphane BECHAUX

La visite de sites est importante.

Roger MONGEREAU

En effet. Elle permet de favoriser l'échange entre le chef d'entreprise et les jeunes, qui peuvent enrichir leur projet des remarques émises à cette occasion.

Stéphane BECHAUX

J'imagine que certains secteurs sont difficiles à appréhender et certains métiers complexes.

Roger MONGEREAU

Certains métiers appellent un savoir-faire ou un niveau d'étude plus élevé que d'autres.

Stéphane BECHAUX

Cette réalité est-elle limitante ? La découverte de l'entreprise importe-t-elle ? Le secteur compte-t-il ?

Roger MONGEREAU

Notre intérêt porte sur la relation qui s'établira autour d'un produit, un mode de fonctionnement ou une application locale.

Stéphane BECHAUX

Messieurs Roubaud et Marx sont arrivés.

Stéphane BECHAUX

Merci de toutes ces précisions sur le concours. Nous pouvons à présent procéder à la remise de prix.

Jean-François ROUBAUD

Je suis très heureux de remettre le prix du concours « Avenir-Métiers », le concours dôAGEFA PME et de lôONISEP. Ce matin, nous récompensons trois classes européennes qui ont analysé, pris en compte, relaté lôévolution dôun produit ou dôun service. Nous avons souhaité valoriser le lien indispensable existant entre le monde économique, celui de lôécole et la construction européenne, tout cela dans le but de prendre part à la réussite éducative de nos participants et à une forme dôéducation à lôesprit dôentreprendre. Nous aurions souhaité y associer les jeunes Français, mais le calendrier des examens ne nous a pas permis de les réunir aujourdôhui. La fête qui leur est consacrée se déroulera le 2 juillet prochain à la CGPME.

Par ce concours, nous souhaitons illustrer nos convictions et nos appels à la réforme de lôenseignement professionnel. Lôenseignement professionnel est un facteur de croissance et dôaccompagnement de la reprise économique. Afin que nous puissions répondre, le moment venu, à cette reprise économique, il nous faut dôores et déjà proposer aux jeunes de sôinscrire dans une démarche de formation. Cette démarche doit leur permettre de valoriser des métiers émergents, mais également les métiers qui sont exercés actuellement et qui sont en permanente évolution.

La réponse à la reprise économique réside dans un enseignement professionnel reconnu, où les entreprises seront davantage actrices, et qui prendra en considération les réalités économiques locales dans un contexte européen, voire international. Lôenseignement professionnel doit également véhiculer une vision globale des compétences à mettre en î uvre en entreprise, qui préparent à des fonctions plutôt quôà des métiers. En un mot, nous avons besoin de jeunes suffisamment armés, grâce à un socle de compétences transversales et des compétences clés professionnelles, pour affronter toutes les mutations, toutes les mobilités. Cette évolution est indispensable dans le cadre dôun nouveau contrat entre le système éducatif et le monde économique.

Pour bâtir ce nouveau contrat, nous devons en outre insuffler aux jeunes une véritable confiance en lôavenir. Cette confiance sôacquiert tout au long de la scolarité. Sans confiance en soi, le chemin de la réussite éducative nôest pas aisé. Or, la réussite éducative constitue le premier pas vers lôâge adulte et vers la réussite professionnelle.

Ce projet, dont je suis porteur avec la CGPME, nôexclut pas les jeunes frappés par le chômage et ceux qui, trop souvent blessés par la vie, quittent le système éducatif sans reconnaissance, diplôme ou qualification. Les deux outils de la CGPME que sont AGEFA PME et AGEFOS PME, que nous partageons avec les organisations syndicales de salariés, doivent contribuer à réduire cette situation. De mon côté, je lancerai, à la rentrée, une mobilisation des chefs dôentreprise TPE-PME pour que, dans la mesure du possible, ils accueillent un maximum de ces jeunes. Cependant, nous ne pouvons attendre des patrons quôils pallient les lacunes et les difficultés de lôécole, et plus particulièrement, du collège.

Notre action n'aura de sens que si nous construisons ensemble des parcours qui préparent les jeunes à entrer dans le monde de l'entreprise, notamment par l'acquisition des codes sociaux qui y sont nécessaires.

Je prends le pari que ces jeunes retrouveront la confiance en eux, ce moteur essentiel de toute réussite professionnelle, éducative, et de toute intégration sociale.

Nous avons besoin de jeunes confiants, qualifiés, prêts à répondre aux défis d'une économie naissante et sûrs de leur réussite éducative.

C'est cet avenir que nous souhaitons construire avec l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Les PME ont besoin de compétences élevées, de compétences fortes. Nous devons donc relever ensemble ce défi, dans un objectif d'équilibre de l'existant.

Nous allons à présent remettre les prix aux trois gagnants européens du concours « Avenir Métiers », concours organisé par AGEFA PME et l'ONISEP.

Stéphane BECHAUX

Jean-François Roubaud, vous êtes chargé de décerner le premier prix du concours.

Jean-François ROUBAUD

Le premier prix a été attribué à la classe de troisième du collège Dr Manuel Fernandes situé à Abrantes au Portugal pour sa production sur la charcuterie artisanale.

Un enseignant

Nous souhaitons donner à ces jeunes la volonté d'entreprendre plus tard. En effet, l'entreprise représente l'avenir de l'éducation. Le projet nous a mobilisés, élèves et entreprise, pendant quatre mois. Peu de jeunes connaissaient cette petite entreprise, qui prouve que le Portugal est riche de traditions, d'histoire et de patrimoine. Je remercie les mairies ayant participé au projet, ainsi que le directeur de notre école.

Jean-François ROUBAUD

Bravo.

Thierry MARX

Le deuxième prix a été attribué à la classe de sixième du collège français Anna de Noailles de Bucarest pour son travail sur l'entreprise Véolia.

Un enseignant

Notre lycée participe au concours pour la troisième année. C'est un lycée français du réseau AEFE. Le groupe, constitué d'élèves de 10 ans et demi à 12 ans, compte de nombreux enfants roumains. Nous avons travaillé avec Apanova, une usine de retraitement des eaux située en Roumanie.

Une élève

Je ne savais pas qu'une usine de retraitement des eaux existait. A Bucarest, nous entendons couramment que l'eau n'est pas potable, que les installations sont vétustes, que la qualité de l'eau n'est pas la même de l'usine au robinet. Le traitement de l'eau n'est pas une opération facile. Il appelle un travail important et intéressant.

Une enseignante lauréate

Nous avons constaté qu'une entreprise pouvait réaliser des gains en incitant à économiser l'eau.

Un élève

Tout a commencé neuf mois plus tôt, quand notre professeur d'anglais nous a présenté le concours et a inscrit notre classe. Nous avons choisi d'étudier le traitement de l'eau et l'entreprise Apanova. Nous avons visité l'usine, pris des notes et invité le Directeur Général, pour l'interviewer. Munis de ce matériel, nous avons conçu un site internet. Apanova est content de notre travail. Un séjour sur le Danube nous a été offert.

Stéphane BECHAUX

La classe lauréate du troisième prix est absente.

George ASSERAF

Le troisième prix a été attribué à la classe de l'établissement Arthur Gonçalves à Torres Nova au Portugal pour son travail sur l'huile d'olive.

Bernard CAPRON

Nous leur remettrons leur médaille.

J'invite à présent Thierry Marx à nous présenter son établissement.

Thierry MARX

Le Mandarin Oriental emploie 400 salariés à Paris, dont les emplois ne sont pas délocalisables. Cette aventure nous permet de nous engager dans la restauration. Nos actionnaires sont confiants.

Stéphane BECHAUX

Combien de mois à l'avance les réservations doivent-elles être faites ? Où le restaurant se trouve-t-il ?

Thierry MARX

Il se trouve 251 rue Saint-Honoré. Il convient de réserver trois mois à l'avance pour le restaurant sur mesure, moins longtemps auparavant pour l'hôtel. Une grande brasserie est ouverte de 7 heures à minuit, ainsi qu'une boutique de pâtisserie. Une boutique de boulangerie est en gestation.

Stéphane BECHAUX

Merci à tous.

Bernard CAPRON

Nous sommes intervenus dans l'esprit d'entreprendre. Je remets la médaille AGEFA à Jean-François Roubaud.

Jean-François ROUBAUD

Merci à tous les participants à l'esprit d'entreprendre. Merci Bernard du travail que tu mènes pour tous ces jeunes.

La séance est interrompue le temps du déjeuner.

Stéphane BECHAUX

Le troisième prix du concours a été attribué à la classe de l'établissement Arthur Gonçalves à Torres Nova au Portugal pour son travail sur l'huile d'olive.

Roger MONGEREAU

Je vous décerne le prix et la médaille AGEFA.

L'enseignant lauréat

Un grand merci pour la mise en place de ce concours. Nous sommes très heureux d'être avec vous à Paris après avoir travaillé sur notre projet pendant la moitié de notre année scolaire.

Table ronde : Confiance en soi et prise de risque : un état d'esprit à acquérir pour entreprendre

Philippe CHIQUET
Délégué français du Secrétariat Franco-Allemand pour les échanges en formation professionnelle

Iris HOFFLET
Conseillère en Formation dans une école de l'enseignement professionnel au Luxembourg

Philippe MOREAU
Administrateur d'AGEFA-PME

Francis PETEL
Membre de la Commission Formation-Education de la CGPME

Béatrice VIANNEY-GALVANI
Déléguée Générale de l'organisation "100 000 entrepreneurs"

Stéphane BECHAUX

J'invite Marion Touzé, chef de projet à AGEFA PME, à me rejoindre pour présenter cette table ronde axée sur la confiance en soi et la prise de risque.

Marion TOUZE

Lorsque nous avons commencé à travailler sur le thème de nos Rencontres de cette annéeé on ne le répète jamais assezé lôesprit dôentreprendre, nous avons cherché les compétences que cet état dôesprit inclut. Lors de différentes interventions de nos représentants CGPME, nous avons entendu les expressions comme « Prise de risque », la gestion de ce dernier, « la confiance en soi ». Lorsque nous avons entendu des témoignages de personnes qui sont en contact direct avec les jeunes de lôenseignement professionnel, nous avons entendu, à nouveau, les mêmes expressions. Dans les prochains trois quart dôheures, nous vous proposons de dépasser le simple constat et de mettre en avant le lien qui peut exister entre ces deux piliers liés à lôesprit dôentreprendre.

Stéphane BECHAUX

Philippe Moreau, vous êtes administrateur dôAGEFA PME et chef d'entreprise. De quel secteur d'activité votre entreprise relève-t-elle ?

Philippe MOREAU

Je l'ai vendue voici trois ans. Elle était spécialisée dans l'arrosage automatique des espaces verts et employait 40 personnes. J'étais globe-trotter auparavant et je me suis spécialisé dans l'exportation et l'internationalisation. A titre d'exemple, j'ai lancé les fenêtres Velux, les conduits de cheminée canadiens et j'ai travaillé dans l'agroalimentaire.

Stéphane BECHAUX

L'adage dit: *« rien ne peut être entrepris et encore moins réussi en l'absence de confiance en soi. »* Mais cette compétence n'est pas innée. Vous qui êtes chef d'entreprise, avez-vous le sentiment que l'enseignement professionnel peut contribuer à développer la confiance en soi et le goût du risque ?

Philippe MOREAU

Quelle que soit l'activité développée, le besoin de confiance est nécessaire. En effet, nous sommes observés par les autres. Or, sans une conscience de soi approfondie, notre conscience des autres ne sera pas parfaite. Sans esprit de confiance, nous ne pouvons pas appréhender l'idée de partage dans une entreprise. La valeur confiance doit être traduite en compétences. L'entreprise est un lieu de lien social. Nous avons tous besoin de la compétence d'autrui pour avancer. Quarante ans auparavant, j'ai été embauché par une entreprise américaine. Mon patron m'a appris la confiance en soi. Nous nous rencontrions tous les six mois. Il concluait systématiquement nos échanges par ce conseil : « Délègue, aie confiance, ose l'échec, si tu veux réussir. En ayant osé l'échec, tu pourras te parfaire et aider les autres à s'améliorer. »

Stéphane BECHAUX

Vous avez appris cette valeur en entreprise. L'école peut-elle instiguer cette confiance ?

Philippe MOREAU

Si j'ai accepté de faire partie du conseil d'administration d'AGEFA PME, c'est parce que j'ai toujours constaté un tel décalage de culture entre l'enseignement et le monde professionnel, que j'ai voulu témoigner pour permettre aux élèves de comprendre la mentalité qui nous animait. L'entreprise écrase aujourd'hui les hiérarchies. Les salariés travaillent en confiance les uns avec les autres. En effet, nous avançons mieux lorsque chacun partage le plaisir de réussir. Aujourd'hui, en France, l'entreprise abrite des êtres égaux, contrairement aux autres pays. Chaque année, nous tentons de travailler davantage en confiance, en révisant les enseignements à dispenser. La parole est le véritable pouvoir des PME et la confiance, ce qui leur permet d'avancer.

Stéphane BECHAUX

Qu'est-ce que « 100 000 entrepreneurs » ? Quelle action menez-vous au sein des écoles ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Créée voici six ans, l'association « 100 000 entrepreneurs » transmet l'envie d'entreprendre aux jeunes âgés de 13 à 25 ans. A l'époque, le fondateur, Philippe Hayat, avait créé les chaires entrepreneuriat de l'Essec et de Science Po.

Comment insuffler l'esprit d'entreprise aux jeunes ? Finalement, les entrepreneurs sont les meilleurs porte-parole de cette notion. C'est pourquoi l'association fait simplement venir des entrepreneurs dans les écoles, de la quatrième à l'enseignement supérieur. Pendant deux heures, ils évoquent leur parcours, leur passion et ce qui les anime.

Stéphane BECHAUX

Toutes les activités sont-elles représentées ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Nous concevons l'entrepreneuriat selon une notion très vaste : pour nous, les entrepreneurs sont des personnes porteuses de leur projet de vie ou d'entreprise, des créateurs ou des intrapreneurs.

Stéphane BECHAUX

Le corps professoral vous sollicite-t-il ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Le projet était novateur voici six ans. Nous avions alors rencontré le rectorat de Paris. A cette occasion, il s'est enraciné, et les élèves étaient au rendez-vous. Nous avons élargi l'action à neuf régions, en étroite collaboration avec les rectorats. Certains enseignants formulent plusieurs demandes en cours d'année. 90 % les réitèrent ensuite. Nous en sommes ravis.

Stéphane BECHAUX

Le monde de l'enseignement est-il demandeur ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Le monde de l'enseignement est de plus en plus demandeur. Le projet concerne désormais 1 500 enseignants, donc 45 000 jeunes. L'entrepreneuriat suscite de l'intérêt, mais également une résistance. Nous devons nous engager davantage et transmettre l'esprit d'entreprendre dans tous les programmes.

Stéphane BECHAUX

La confiance en soi se développe-t-elle ainsi ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Nous semons des graines dans les esprits. Ainsi, les entrepreneurs expliquent aux jeunes qu'ils ont tous un talent et un moteur. La France compte des élèves, mais également des adultes, qui ont très peur de l'échec. C'est pourquoi notre action importe.

Stéphane BECHAUX

Qu'en retirent les entrepreneurs participants ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Ils sont ravis. Ils ont envie de transmettre, ce qui est un véritable moteur.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Petel, quel regard portez-vous sur ces initiatives ?

Francis PETEL

Après avoir commencé ma carrière dans l'étude de marché puis dans l'édition, j'ai été consultant expert des métiers commerciaux. Ces métiers de la vente renvoient aux problématiques que vous évoquez. Les jeunes sortis du système éducatif sont réticents à embrasser cette carrière, pour deux raisons. Premièrement, un commercial essuie neuf rebuffades pour un acquiescement. Par ailleurs, les jeunes savent que leur

rémunération dépendra de leurs résultats. Les jeunes fuient ainsi par manque de confiance en soi, et par défaut de motivation. En effet, la confiance en soi est plus forte que le doute de soi chez un jeune motivé. Or, lôenseignement a un rôle potentiel de limitateur de doutes. Le professeur peut apporter un enseignement technique sur les outils, les techniques de vente. La venue de professionnels permet aux jeunes de confronter ce qu'ils ont appris à ce qui est attendu d'eux. L'alternance permet une mise en pratique des enseignements et prépare au mieux aux métiers de la vente, ce qui limite le doute chez les jeunes. Ainsi, je demande au système éducatif de remplir cette mission précise. Cependant, la confiance en soi est également une responsabilité de l'entreprise, du manager et de l'encadrement. L'entreprise est pleinement responsable, en ce qu'elle accompagnera le jeune jusqu'à la réussite.

Stéphane BECHAUX

Ces thématiques de la prise de risque et de la confiance en soi s'enseignent-elles au Luxembourg ?

Iris HOFFLET

Pas formellement. Cependant, en tant que chambre de commerce, avec l'association des jeunes entrepreneurs du Luxembourg, nous organisons ponctuellement des mini-entreprises, ou invitons des jeunes élèves méritants à passer une journée avec un entrepreneur.

Stéphane BECHAUX

Quel âge ont-ils ?

Iris HOFFLET

Tout dépend du projet. Le projet Miniville est développé dans certaines écoles primaires. Chaque élève a sa place dans cette ville fictive, où une devise est créée. Au niveau de la chambre de commerce, nous intervenons et ouvrons de petits ateliers pour leur transmettre l'esprit d'entreprendre.

Stéphane BECHAUX

Les chambres de commerce portent-elles ces initiatives ?

Iris HOFFLET

Nous, chambre de commerce, représentons 85 % du PIB. Notre travail va dans le sens des entrepreneurs et des patrons. Nous nous déplaçons avec une petite équipe dans les écoles depuis deux ou trois ans. Les enseignants font appel à nous, pour organiser un petit atelier-entreprise dans les classes. Nous évoquons, entre autres, la prise de risque et la confiance en soi.

Nous pourrions encore davantage intégrer les patrons dans ces petits ateliers, qui suscitent un intérêt croissant. Nous avons dû démarcher proactivement les écoles dans un premier temps. Désormais, c'est le contraire.

Stéphane BECHAUX

La confiance en soi et la prise de risque font-elles l'objet d'une formation particulière en Allemagne ?

Philippe CHIQUET

Je ne pense pas. Le sujet n'a pas été réellement débattu au cours des réunions avec les établissements.

Stéphane BECHAUX

Quel enseignement à la prise de risque et à la confiance en soi proposez-vous ?

Philippe CHIQUET

Le chef d'établissement poursuit une certaine démarche. Ensuite, nous devons persuader les jeunes de participer. Nous cherchons un partenaire allemand pour le candidat français, puis nous le contactons. Ensuite, nous entretenons un échange durant une ou plusieurs années. Nous travaillons avec les établissements français et allemands, par groupes de 12 élèves. Chacun passe une durée minimale de trois semaines dans le pays. L'échange est ensuite lancé.

Stéphane BECHAUX

En quoi ces mobilités sont-elles motrices de la confiance en soi ?

Philippe CHIQUET

Le jeune prend la décision de relever plusieurs défis et de partir à l'étranger.

Stéphane BECHAUX

Dans les programmes européens que vous suivez pour la CGPME, l'esprit d'entreprendre est-il évoqué ?

Francis PETEL

Nous visons les diplômes. Ils présentent des indicateurs de réussite similaires selon les pays européens. Nous mesurons par exemple le niveau d'un diplôme à l'aune du niveau d'autonomie et de responsabilité du jeune dans l'exercice de son activité professionnelle. En effet, l'entrepreneuriat commence par l'autonomie au sein de lœentreprise. Lorsque quelqu'un sait ce qu'il peut faire ou déléguer à un autre, il est mûr pour créer son entreprise.

Stéphane BECHAUX

Comment améliorer les programmes pour mieux intégrer les notions de prise de risque et de confiance en soi ?

Philippe MOREAU

Cœest la clé du sujet. En effet, nous vivons une époque de mutation générale. Autrefois, le monde de l'entreprise était vecteur de péché, car l'argent était manipulé. Désormais, nous tentons d'instituer des postures. J'espère qu'elles seront converties en programmes un jour. Dans ce cadre, nous visons la réciprocité, la compréhension mutuelle. Nous souhaitons que l'élève bénéficie de lœintercompréhension parfaite entre les enseignants et les entrepreneurs. Cet objectif serait justifié dès lors que les écoles apprendraient aux jeunes la confiance en eux. Quant aux risques, nous en prenons tous les jours. La vie de l'entreprise en dépend. Il faut oser lœéchec. Nous l'affirmons dans le monde des enseignants.

En pratique, les stages, l'apprentissage et les périodes de formation en entreprise méritent des efforts supplémentaires. L'osmose entre école et entreprise favorisera le suivi du programme. Aujourd'hui, trop d'apprentis ne trouvent pas dœentreprises susceptibles de les accueillir. Trop d'entreprises ont peur de perdre du temps à former des jeunes. Les 35 heures ont enlevé à l'entreprise le temps de prendre conscience du risque et de mettre les salariés en confiance.

Stéphane BECHAUX

Souhaitez-vous partager des réflexions sur le sujet ?

Iris HOFFLET

L'enseignant peut prendre l'initiative de participer à des programmes liés à lœentrepreneuriat. C'est pourquoi la sensibilisation de l'enseignant est importante. Par ailleurs, nous avons organisé les Business Days en partenariat avec la Chambre de Commerce du Luxembourg. Dans ce cadre, des visites d'entreprises sont organisées. Les personnes formées découvrent alors une ou deux entreprises. Nous travaillons sur la relation écoles-entreprises et souhaitons réellement l'amplification du phénomène. Ce modèle sera intéressant, au regard du taux de chômage croissant, même au Luxembourg.

Stéphane BECHAUX

Mme Viannay-Galvani, votre association existe depuis 2007. Avez-vous de nouveaux développements en perspective ? Vous évoquez des enseignants qui pourraient effectuer des stages en entreprise. Pensez-vous à d'autres pistes ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Nous avons sensibilisé 150 000 jeunes.

Stéphane BECHAUX

Beaucoup de travail à lœhorizon ?

Béatrice VIANNEY-GALVANI

Le chantier est immense. Nous conservons notre cî ur de métier : l'intervention des entrepreneurs. Nous collaborons également avec d'autres associations, comme l'Association des Junior Entreprise.

Stéphane BECHAUX

Le réseau d'associations est maillé.

Béatrice VIANNEY-GALVANI

De nombreuses actions sont menées localement. A ce titre, les Assises de l'Entrepreneuriat ont joué un rôle important. Nous devons être partenaires, pour le bénéfice des jeunes et le déploiement de ces actions.

Stéphane BECHAUX

Merci pour vos témoignages.

Table ronde : L'éducation à la créativité, un enjeu européen ?

Stéphane CHEREF
Directeur de la Maison de l'emploi et de la formation du pays de Saint Louis/ Trois Frontières

Jean-Jacques DIJOUX
Directeur général d'AGEFA PME

Jean-Michel POTTIER
Président de la Commission Formation-Education de la CGPME

Julien VASSEUR
Association "Entreprendre pour Apprendre"

Stéphane BECHAUX

Pour présenter cette table ronde, j'invite Constance Renault, chef de projet à Agefa PME, à me rejoindre.

Constance RENAULT

La confiance en soi et la prise de risque ont été évoquées pour enseigner l'esprit d'entreprendre. Cependant, l'esprit d'entrepreneuriat va également de pair avec l'idée d'un produit ou d'un service. La créativité se transmet : AGEFA PME porte les projets école-entreprise pour stimuler cette créativité. Nous î uvrons au développement des coopérations technologiques qui visent à placer le projet d'une entreprise au cî ur de la pédagogie. Elles mobilisent les entrepreneurs, les salariés et l'étudiant.

Stéphane BECHAUX

Stéphane Chéref, où la ville de Saint-Louis se trouve-t-elle ?

Stéphane CHEREF

Saint-Louis se situe au sud de l'Alsace, près de Bâle, en Suisse, et de l'Allemagne. Nous sommes ici présents en tant qu'observateurs de la situation allemande.

Stéphane BECHAUX

Jean-Jacques Dijoux, promouvoir la créativité est une préconisation de l'Union Européenne dans sa stratégie 2020 : de quelle créativité parlons-nous ?

Jean-Jacques DIJOUX

Il s'agit de la capacité de mettre en î uvre un concept, une action ou un projet nouveau, en équipe. L'enseignement professionnel doit construire les parcours en termes de projets. La coopération professionnelle résulte d'une démarche, d'une construction

intellectuelle reposant sur plusieurs piliers. Il convient de ne pas porter de jugement, d'avoir des idées libres, d'écouter les autres et de rebondir sur leurs idées, et de générer un maximum de pistes pour construire une réponse originale à la question posée. La démarche de créativité peut précéder l'innovation mais également la mise en technologie de dispositifs ou le gain de compétitivité des entreprises. C'est un enjeu pédagogique, économique et porteur du développement d'un dispositif social.

Stéphane BECHAUX

Ne confondons pas la création et l'innovation.

Jean-Jacques DIJOUX

L'innovation repose sur la capacité de mettre en î uvre des solutions originales en termes d'objet et de conception, et ce à partir de recherches. La créativité vise à résoudre un problème de manière originale et à répondre efficacement aux questions quotidiennes de l'entreprise.

Stéphane BECHAUX

Quel est le lien entre la créativité et l'esprit d'entreprendre ?

Jean-Jacques DIJOUX

L'esprit d'entreprendre suppose de la confiance en soi, de la responsabilité et de l'autonomie. La créativité, en tant qu'approche pédagogique du développement des connaissances et des compétences, génère un esprit d'entreprendre. Les créateurs d'une mini-entreprise doivent trouver un produit et le développer. La créativité est la méthode utilisée à cet effet. Chaque personne du collectif, de la classe, apporte sa pierre à la construction générale, sans avoir peur du jugement. C'est l'un des moteurs de l'acquisition de l'esprit d'entreprendre.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Pottier, avez-vous l'impression que la créativité est inculquée aux élèves dans le cadre de l'enseignement ?

Jean-Michel POTTIER

J'ai plutôt le sentiment que la créativité réside dans les TPE et les PME. L'objet de ce colloque me semble justement la recherche de façons d'inculquer la créativité à l'intérieur d'un cursus professionnel. Il s'agit d'enseigner un état d'esprit, d'apprendre à observer, à s'imprégner de ce qui se passe autour de soi. Lorsque je reçois des jeunes en apprentissage ou en alternance, je les invite à participer à un salon professionnel. En effet, l'observation de la concurrence ne suffit pas à être créatif. Toutes les tendances peuvent être une inspiration créative pour mon entreprise. La créativité est transversale et résulte d'un état d'esprit, tant sur le plan professionnel que personnel.

Stéphane BECHAUX

J'ai l'impression que le système d'enseignement n'incite pas à la créativité mais à la répétition.

Jean-Michel POTTIER

Il suffit de donner les clés appropriées. Elles existent et sont connues. La créativité est à la portée de tous. Le créateur d'entreprise a su, parmi des milliers de personnes, saisir une opportunité créative qui s'est présentée. C'est cet esprit de créativité qui mérite d'être développé.

Stéphane BECHAUX

Vous affirmez que les TPE et PME sont un terrain favorable.

Jean-Michel POTTIER

Les PME françaises sont très créatives, certes. Seulement, elles sont créatives sans le savoir. Elles traversent la crise mieux que les grandes entreprises, grâce à leur capacité d'adaptation, qu'elles transformeront pour surmonter les évolutions actuelles. Les PME ne subissent pas de vagues de licenciement. Quant aux TPE, elles ont besoin de polyvalence.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Dijoux, souhaitez-vous nous donner quelques exemples concrets où la créativité s'exprime en tant que compétence ?

Jean-Jacques DIJOUX

Les jeunes gens étudient des problèmes d'entreprise. Deux endroits au monde seulement construisent des baguettes de tambour : le Colorado et le Jura. Cependant, la pollution empêchait la commercialisation des baguettes jurassiennes. C'est le Lycée du Bois de la région qui a résolu le problème, en créant une machine spéciale. Les jeunes se sont imprégnés de l'esprit d'entreprise et ont posé les jalons de la créativité en pénétrant la connaissance d'une entreprise.

Le système pédagogique français est bâti sur la hiérarchie : l'enseignant parle, l'élève écoute. Nous devons faire évoluer ce système vers une pédagogie de projets. Nous devons demander aux jeunes d'affronter les réalités d'entreprises, en coopérant ou en collaborant avec des chefs d'entreprise prêts à les aider.

Une vague de licenciements massive est survenue. Or, vu le nombre de créations d'entreprise consécutives à cet événement, le nombre d'emplois créés a été supérieur au nombre d'emplois détruits à l'occasion du licenciement. La créativité est le moyen de développer une économie de proximité.

Stéphane BECHAUX

Stéphane Chéref, vous avez réalisé pour AGEFA PME une étude sur le thème de « l'apport du tissu économique sur l'enseignement professionnel en Allemagne et en France ». Vous avez pu observer comment les Allemands appréhendent l'esprit d'entreprendre en tant que compétence, et notamment l'éducation à la créativité. Que pouvez-vous nous dire sur ce sujet ?

Stéphane CHEREF

Les jeunes Allemands et les jeunes Français ont une vision positive de l'entrepreneuriat. Cependant, les deux catégories de population diffèrent en termes de passage à l'acte. La création d'entreprise est un parcours du combattant en Allemagne et en France, en termes de prise de risque et de finances. L'enseignement professionnel allemand a connu des évolutions. Les entreprises tiennent un rôle très important en termes de contenu de formation et d'examens. Les élèves ont longtemps délaissé les matières qui n'étaient pas importantes en vue de l'examen. Durant la première décennie 2000, les Allemands se sont à nouveau saisis du sujet. Ils ont considéré que l'apprenti d'aujourd'hui pouvait apporter l'innovation de demain.

Stéphane BECHAUX

Quelle est la méthode allemande ?

Stéphane CHEREF

En cours, le jeune est sensibilisé à la politique et aux problèmes de société. Le travail collaboratif et la mise en situation se développent de plus en plus. Pour autant, tout n'est pas rose en Allemagne sur le plan de l'entrepreneuriat. La réalité allemande est proche de la situation française. La situation est contrastée selon les territoires. Ainsi, en Bade-Wurtemberg, où le chômage représente 4 % de la population active, la création d'entreprise n'est pas un réflexe. La situation est inverse dans les Länder d'ex-RDA. La création d'entreprise n'a pas le même impact, selon qu'elle permet de créer un emploi ou de répondre à une opportunité économique et technologique.

Jean-Michel POTTIER

Certaines activités universitaires sont largement consacrées à l'entrepreneuriat. Plus cette notion est inculquée tôt, plus elle a de chances d'être appliquée.

Stéphane BECHAUX

Qu'en est-il du lien entre création d'entreprise et création d'emploi ?

Jean-Michel POTTIER

J'ai créé mon entreprise en 1982 après avoir été licencié économique.

Stéphane BECHAUX

Les personnes ont plutôt tendance à prendre des risques lorsqu'elles n'ont plus rien à perdre.

Jean-Michel POTTIER

C'est humain. Mais il convient d'enseigner l'entrepreneuriat au plus tôt pour le cultiver.

Stéphane BECHAUX

Julien Vasseur, vous êtes un acteur majeur de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'association « Entreprendre pour Apprendre ». Pouvez-vous nous dire quelques mots à propos de votre activité ?

Julien VASSEUR

Cette fédération d'associations couvre 20 associations régionales.

Stéphane BECHAUX

Pourquoi le Limousin en est-il absent ?

Julien VASSEUR

Le Limousin propose déjà des programmes pédagogiques et nous n'avons pas vocation à entrer en concurrence. La fédération a vingt ans. Elle dispense trois programmes pédagogiques, pour développer l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes de 8 à 25 ans, exclusivement dans le milieu scolaire. Un programme de découverte permet ainsi à des CM1-CM2 de découvrir un entrepreneur local.

Stéphane BECHAUX

L'entrepreneur se rend-il dans les classes ou ces dernières organisent-elles une visite ?

Julien VASSEUR

La rencontre se tient fictivement, autour d'un plateau de jeu. En collège-lycée, notre programme phare est la mini-entreprise, dont Jean-Jacques Dijoux est le meilleur ambassadeur. Elle propose aux jeunes une pédagogie de projets.

Stéphane BECHAUX

Une entreprise est-elle créée véritablement ?

Julien VASSEUR

Elle n'a pas de statut légal mais existe en tant que telle, avec un PDG.

Stéphane BECHAUX

Commercialisez-vous des produits ?

Julien VASSEUR

La mini-entreprise vend et existe exclusivement sous l'égide de l'association. Ainsi, des jeunes ont réfléchi à la diffusion la plus large possible d'un bouchon pour canettes de soda. Des séances de brainstorming se tiennent dans un premier temps. En ressortent les idées concrètement réalisables et économiquement viables. Une étude de marché est menée pour affiner la stratégie. Le produit est ensuite recommercialisé ou repackagé, avant la rencontre du client. Il est ensuite commercialisé autour de l'établissement, auprès d'un public spécifique.

837 mini-entreprises existent en France. En enseignement supérieur, nous développons enfin notre *start-up program*. La mini-entreprise a un business-plan développé. Les élèves présentent des points d'étape devant les entrepreneurs. Le projet est animé par un enseignant et un permanent de l'association. Nous provoquons ensuite la rencontre.

Stéphane BECHAUX

La mini-entreprise vise-t-elle l'enseignement général ou l'enseignement professionnel ?

Julien VASSEUR

Elle vise des établissements professionnels, en pratique, ou des classes de troisième.

Stéphane BECHAUX

Quel type d'enseignants participe ?

Julien VASSEUR

Nous rencontrons divers enseignants, souvent des professeurs de technologie, mais également de langues.

Stéphane BECHAUX

Qu'en est-il des entrepreneurs ?

Julien VASSEUR

Ils interviennent pour apporter du réalisme au projet.

Stéphane BECHAUX

Qu'est ce que ce type de projet vous inspire, Monsieur Pottier ?

Jean-Michel POTTIER

L'arrivée des jeunes est une chance formidable pour nous et prouve que les consciences évoluent. L'ensemble de la société se rend compte du fait entrepreneurial. Nous sommes passés d'un monde certain à un monde incertain. A l'époque, j'ai été embauché à la sortie de l'école. Un diplômé pouvait alors trouver du travail immédiatement. Lors de mon licenciement économique, j'ai eu l'opportunité de créer mon entreprise. Or les jeunes d'aujourd'hui sont nés dans un monde incertain. Certaines portes sont fermées, mais d'autres sont ouvertes : il s'agit ensuite d'accepter le droit à l'erreur.

Stéphane BECHAUX

Monsieur Chéref, ces notions troublent-elles les jeunes ?

Stéphane CHEREF

De plus en plus de jeunes lycéens participent à des projets qui contribuent à éveiller leur esprit d'entreprise. En revanche, le passage à l'acte est encore rare.

Stéphane BECHAUX

Une maison de l'emploi peut-elle émettre des propositions pour développer l'entrepreneuriat ?

Stéphane CHEREF

Des consultants interviennent une fois par mois pour organiser des sessions d'information sur les tenants et les aboutissants de la création d'entreprise. Chaque session accueille 50 participants.

Stéphane BECHAUX

La mini-entreprise fait-elle l'objet d'échanges ?

Julien VASSEUR

Junior Achievement est un réseau mondial. La force de ce réseau est importante en termes d'échanges.

Stéphane BECHAUX

Certains produits sont-ils commercialisés depuis plusieurs années ?

Julien VASSEUR

Je connais l'attrape-limaces, inventé par les élèves d'une mini-entreprise.

Stéphane BECHAUX

Qui en détient le brevet ?

Julien VASSEUR

Un accord a été conclu entre l'établissement porteur de la mini-entreprise et une jardinerie.

Stéphane BECHAUX

Connaissez-vous d'autres exemples ?

De la salle

Une école de malvoyants du Nord-Pas-de-Calais a développé une règle au millimètre près pour ce public spécifique. Elle est commercialisée à l'export.

De la salle

Monsieur Pottier, le cas échéant, choisiriez-vous une formation à l'entrepreneuriat ou une formation à la créativité ?

Jean-Michel POTTIER

Je pencherais pour une formation à l'entrepreneuriat. En effet, la créativité participe d'une démarche globale. La France a cruellement besoin de développer cet esprit entrepreneurial et la créativité. Le mouvement est engagé, il suffit désormais de transmettre cet esprit à toutes les couches de notre société. Nous sommes revenus de l'idée d'imposer notre présence partout dans le monde.

De la salle

La France est le seul pays où le travail collectif ne résulte pas d'un enseignement obligatoire.

Julien VASSEUR

La relation aux enseignants a évolué. Une enseignante de mathématiques nous expliquait que lors de la mise en place de la mini-entreprise, les élèves du fond de la classe venaient pour la première fois suivre des enseignements supplémentaires de mathématiques pour calculer les charges sociales. Ils comprenaient enfin l'utilité de l'enseignement. L'effet collatéral est positif.

De la salle

Je réagis à l'observation selon laquelle le système français est en retard en termes de travail collectif. Elle me semble sévère. En effet, les groupes projets, le travail collectif dans les écoles professionnelles, deviennent des réalités. Ces pratiques se diffusent largement. A l'alternative posée, je choisirais la formation à la créativité, en tant que base sur laquelle développer la formation à l'entrepreneuriat.

Clôture

Philippe HAYAT

Fondateur de 100 000 entrepreneurs

Stéphane BECHAUX

Merci. Philippe Hayat, je vous laisse le soin de conclure cette journée en tant que fondateur de 100 000 entrepreneurs.

Philippe HAYAT

J'ai fondé cette association, qui permet à des entrepreneurs de témoigner dans les classes et d'affirmer aux jeunes qu'ils ont leur avenir en main, ainsi que du talent, des envies et la possibilité de mener un projet et de le porter, de donner un sens à leurs études et à leur vie. Nous leur ouvrons des horizons et mettons chaque matière qu'ils étudient en perspective dôun projet.

Nous partageons le bonheur de l'esprit d'entreprendre avec les jeunes selon trois biais :

- l'exemplarité, lorsque des entrepreneurs viennent leur raconter leur aventure ;
- la mise en situation, lorsque nous leur faisons porter un projet, créer une association ou monter un événement ;
- l'enseignement lui-même, lorsque nous mettons chaque matière en perspective avec le projet.

Aujourd'hui, la crise impose d'entreprendre pour créer de l'emploi. Seules 1 000 des 550 000 entreprises créées chaque année dépasseront les 50 salariés. Il est nécessaire de créer et développer les entreprises. Chacun s'accorde sur l'existence de lôopportunité de créer des entreprises. Celle-ci est favorisée par l'allongement de la durée de la vie, les contraintes environnementales, les réseaux sociaux, qui donnent la possibilité de vendre de tout, depuis nôimporte quel lieu. Une jeune sur deux a envie d'entreprendre. Dans les faits, seuls 5 % des jeunes entreprises sont créées par un jeune de moins de 25 ans. Pourquoi ?

Les mentalités se sont débloquées depuis dix à quinze ans. L'entreprise et l'école ont été décloisonnées. L'option découverte professionnelle a été créée en 3ème. Deux heures d'accompagnement personnalisé ont été proposées aux élèves de seconde, de première et de terminale. Aujourd'hui, l'Education Nationale a inscrit dans sa loi de refondation de l'école la nécessité que l'école développe l'initiative et les compétences entrepreneuriales. Par ailleurs, le plan transferts a demandé la diffusion dans toutes les villes de formations à l'entrepreneuriat dans toutes les filières de l'enseignement supérieur, afin d'améliorer les transferts technologiques entre laboratoires et créations d'entreprises.

De janvier à avril 2013, nous avons pris part aux travaux sur les Assises de l'Entrepreneuriat. Certaines de nos propositions ont été reprises par le Président de la République le 29 avril. Il a ainsi promis : « Nous allons proposer à tous les élèves du secondaire une sensibilisation structurée à l'entrepreneuriat, de la sixième à la terminale. Nous allons diffuser la sensibilisation à l'entrepreneuriat à toutes les filières du secondaire. » Maintenant que le contexte est inscrit, nous devons agir.

Les représentants de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont promis d'agir, dénombrant 6 millions d'étudiants de l'enseignement secondaire et 3 millions de jeunes relevant de l'enseignement supérieur, soit 9 millions de jeunes au total. Ils se demandent comment les enseignants peuvent toucher une si grande population. Nous pensons que la société civile doit tendre la main aux jeunes, partager son expérience du

terrain et de l'entrepreneuriat. Des millions de personnes sont prêtes à diffuser cet état d'esprit aux jeunes.

C'est pourquoi nous avons décidé de rassembler les principaux acteurs de la relation entre écoles et entreprises. En effet, nous devons proposer de toute urgence un contenu structuré afin d'inciter les jeunes à entreprendre, à travers les canaux de l'enseignement, de l'exemplarité et de la mise en situation, de la sixième au doctorat. La CGPME nous a toujours énormément soutenus. Nous souhaitons, tous ensemble, changer l'esprit d'une génération. La difficulté prend du temps, l'impossible un peu plus. Nous y croyons et sommes prêts à réaliser l'impossible.

Ensuite, nous réunirons les bonnes volontés pour proposer d'une seule voix un plan de sensibilisation à l'entrepreneuriat des 9 millions de jeunes visés. Nous les encouragerons à prendre leur vie en main et leur affirmerons que, loin de constituer un problème, ils représentent l'avenir.

Merci de votre attention.

Stéphane BECHAUX

Merci pour cette conclusion positive. A l'année prochaine.